



AFRIQUE/TUNISIE - Témoignage de l'Archevêque de Tunis : le défi d'une communauté ecclésiale qui se renouvelle tous les quatre ans

Tunis (Agence Fides) – « Notre apostolat est un apostolat de vie. Nous présentons le Christ en cherchant simplement de vivre en suivant ses enseignements » déclare à l'Agence Fides S.Exc. Mgr Ilario Antoniazzi, Archevêque de Tunis. « Nous ne pouvons en effet pas recourir à l'apostolat de la parole parce que le Modus Vivendi – sorte de pacte concordataire stipulé avec l'Etat tunisien après l'indépendance – ne le permet pas » explique Mgr Antoniazzi. « En 1964, la majeure partie des plus de 100 églises qui appartenaient jusqu'alors à la communauté catholique tunisienne ont été expropriées par l'Etat. Actuellement, nous disposons seulement de cinq églises et de 8 écoles catholiques » ajoute l'Archevêque.

« Nous ne pouvons pas même acquérir ou vendre des édifices pas plus que recevoir des donations. Par exemple, si une congrégation religieuse décide de fermer un couvent en Tunisie, elle ne peut pas le céder à l'Archevêché mais il est nationalisé ».

« Ceci ne nous empêche pas de vivre en harmonie avec le peuple tunisien » souligne Mgr Ilario Antoniazzi. « Notre communauté ecclésiale est composée essentiellement d'étrangers, dont la majeure partie sont des étudiants et des travailleurs provenant d'Afrique sub-saharienne. Il s'agit d'un défi pastoral important parce que nous avons calculé que nous perdons chaque année environ un quart des fidèles, qui rentrent dans leurs pays d'origine à la fin de leurs études ou de leur contrat de travail. Cette perte est compensée par un quart de nouveaux arrivés. Concrètement, notre communauté se renouvelle complètement en quatre ans » déclare Mgr Antoniazzi.

« Il n'est donc pas facile de réaliser une programmation pastorale en un temps si limité. Nous semons mais ne récoltons pas. Mais ce n'est pas grave. Je dis aux fidèles qui retournent dans leurs pays de ne pas oublier le bien que la Tunisie leur a fait, y compris au plan spirituel ».

Attendu que la Tunisie célèbre aujourd'hui, 14 janvier, le troisième anniversaire de ce qu'il est convenu d'appeler la révolution des jasmins, qui a porté à la déposition du Président Ben Ali, nous demandons à Mgr Antoniazzi un commentaire sur la situation du pays : « Le processus de transition semble encore long. Nous verrons ce qu'il en sera lorsque sera approuvée la nouvelle Constitution. Après quoi, sont prévues de nouvelles élections. Mais il faut faire confiance aux tunisiens » conclut-il. (L.M.) (Agence Fides 14/01/2014)